



B A F D

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE,

Vu le décret n° 87-716 du 28 août 1987 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2007 fixant les modalités d'organisation des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu la délibération du jury en date du : Jeudi 03 juin 2010

DÉLIVRE

le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs

À

Monsieur MENEGAZZO Swevan

Né(e) le : 14/09/1980

à : MARVEJOLS (48)



BREVET N°

BD 031 10 314

Fait le 06 septembre 2010

à

Toulouse

Le directeur régional de la jeunesse,
des sports et de la vie associative
Le responsable du pôle Formation, Certification
et Qualification

Gérard ROUZIES

S.D.I.S. du GERS - 81 Route de Pessan

BP 505 32021 AUCH Cedex 9

N°d'agrément : 32004

ATTESTATION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Délivrée en application des articles 1 et 3 du décret N° 91-834 du 30 Août 1991

Je soussigné, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Gers

atteste que Monsieur Swetan MENEGAZZO né le 14 Septembre 1980 à MAVREJOLS

a suivi avec succès une session de Formation aux Premiers Secours, du 01 Octobre au 22 Octobre 1998

et lui délivre la présente attestation.

Fait à AUCH, le 02 Novembre 1998

Le Formateur,



Le D.D.S.I.S. du Gers

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Luc Corack".

Lieutenant-Colonel LUC CORACK

N° 98/32-256/061